



Association Nationale de Retraités  
de la Manche

Reconnue d'intérêt Général

2 rue de Beaucoudray  
50000 SAINT-LO  
☎ 02 33 55 15 08  
Mail: [anr50@orange.fr](mailto:anr50@orange.fr)  
Site web: [anr50.fr](http://anr50.fr)

N° 39  
Juin 2024

**Contact Assistantes Sociales POSTE**

Fabienne DESRAME: 06 61 38 96 39

Angélique DUBOST: 06 84 67 87 59

## **EDITORIAL**

Bonjour à tous,

*L'Association Nationale des Retraités créée par les retraités des PTT est ouverte à tous.*

*Elle est désormais reconnue d'intérêt public.*

*Notre action vise à réduire l'isolement que nous pouvons connaître dès que nous cessons notre activité professionnelle.*

*Voyage, sorties d'une journée, séjours, visites et découvertes nous permettent de nous rencontrer et de nous connaître.*

*Les plus anciens ont le plaisir de recevoir notre visite.*

*Nous apportons une aide précieuse à nos adhérents en leur faisant connaître les aides et prestations et nous leur facilitons les démarches.*

*Contactez-nous, rejoignez-nous, nous sommes dotés d'un nouveau site*

[anr50.fr](http://anr50.fr)

*N'hésitez pas à le consulter régulièrement, nous souhaitons interagir avec vous le plus possible, nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à contacter également Jeannine au 02 33 57 51 21*



*Daniel CAILLOT*

Association Nationale de Retraités Groupe Manche  
Gestion site internet : Marie-Danièle LETOURNEUR

[anr50.fr](http://anr50.fr)

Correspondante ; Texte, mise en page : Marie-Danièle LETOURNEUR, Evelyne MASSICOT  
Responsable de la publication : Daniel CAILLOT

## ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 18/04/2024

Daniel CAILLOT, Président, procède à l'ouverture de la 55ème Assemblée Départementale 2024.

Il exprime le plaisir de recevoir les nombreux adhérents dans la belle salle de La MEAUFFE. Il remercie l'équipe active des membres du conseil d'administration et excuse l'absence de Gisèle Pasquier au chevet de son mari Auguste, l'absence de Marie Danièle Letourneur, hospitalisée, et celle de Joël Bigard hélas décédé en 2023.

Il remercie vivement les invités qui nous font l'honneur d'assister à la réunion:

André LEPROVOST, (Président MG), Evelyne CUDELOU (APCLD), Louis JOURDAN et Nicole POURREAU (ANR14), Danielle et Michel BANIS (ANR61), Mireille BAROUX et Gérard BISIQU (ANR76), Paulette VASSARD et Lucienne PADELLEC (ANR27).

Un hommage est rendu aux 11 adhérents de l'ANR50 décédés depuis notre dernière assemblée. 13 nouveaux adhérents ont rejoint notre association depuis la dernière assemblée.

Le président fait le constat que dans un contexte national et international pessimiste, des bénévoles dont beaucoup de retraités apportent de la richesse à la nation, richesse incalculable, leur travail doit être reconnu.

Il rappelle que l'ANR a pour mission de permettre aux adhérents de se retrouver, se défendre, s'entraider, s'informer, se prémunir.

Malgré les embûches, notamment la perte du local et de la subvention de La Poste programmée au 1er juin 2024, les membres du conseil d'administration de l'ANR50 vont assumer leur rôle dans d'autres conditions et avec autant d'énergie.

La participation de tous aux activités proposées est un encouragement et la fierté des organisateurs bénévoles de notre belle association qui compte 600 adhérents.

**Le compte rendu de l'Assemblée Départementale est validé à l'unanimité**

**Rappel de la composition du Bureau**

*Daniel CAILLOT: Président*

*Jeannine DANGER et Christiane HOULEGATE,*

*Albert LEBEDEL, Marie-Danièle LETOURNEUR*

*Evelyne MASSICOT, Gisèle PASQUIER*

*Brigitte VARANGLE*

Le Président clôt cette assemblée et remercie les adhérents pour leur fidélité. Il invite les participants au déjeuner convivial préparé pour tous. Avant de se mettre à table, l'ANR50 offre aux participants de ce jour une heure de spectacle de magie.

**Notre ami Pierre LETOURNEUR**

Notre virtuose nous a offert un petit récital très apprécié par tous durant le repas.

Il a été suivi d'un tirage au sort de deux très beaux tableaux peints par Michel LARIVIERE, aquarelliste très connu dans la région (un des deux tableaux nous a été offert et l'autre cédé pour une somme très modique de 60€).



**Merci à Pierre pour cette excellente initiative à renouveler l'an prochain!!!**

**NOUVELLES REGLES PERMIS DE CONDUIRE**

**Le Parlement européen a voté le 28 février 2024 de nouvelles règles pour le permis de conduire, mais il a rejeté la visite médicale obligatoire tous les 15 ans.**

*Ils ont voté en faveur de la possibilité pour les conducteurs d'obtenir un permis de conduire numérique.* Néanmoins, ils **ont rejeté le texte concernant la visite médicale obligatoire** pour conserver le permis de conduire.

Il s'agissait d'imposer un contrôle de «la vue, de l'ouïe et des réflexes» tous les quinze ans à compter de l'obtention du permis de conduire.

Cet intervalle se serait réduit à cinq ans pour les conducteurs de plus de 70 ans.

Le rejet de cette proposition de texte donne désormais le choix aux États membres de l'union européenne, de l'instaurer ou non.

Afin de soutenir le marché unique de l'UE, les députés sont favorables à l'introduction d'un permis de conduire numérique, qui serait disponible sur un téléphone portable et aurait la même valeur qu'un permis de conduire classique.

Les conducteurs débutants devraient eux être soumis à une période probatoire de deux ans au cours de laquelle ils seront soumis à des limites strictes en matière d'alcool et feront l'objet de sanctions plus sévères en cas de conduite dangereuse.

Pour pallier la pénurie de conducteurs professionnels, les députés ont également décidé d'autoriser les jeunes de 18 ans à obtenir un permis de conduire pour camion ou autobus pouvant transporter jusqu'à 16 passagers, à condition qu'ils soient titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle.

Les jeunes âgés de 17 ans devraient également pouvoir obtenir un permis de conduire pour les voitures ou les camions, à condition d'être accompagnés d'un conducteur expérimenté.

**TRANSPORTS MEDICAUX PERSONNES AGEES**

Il existe heureusement des solutions de transports qui peuvent être, sous certaines conditions, prises en charge par l'Assurance maladie.

\*VSL (véhicule sanitaire léger), qui peut transporter jusqu'à 3 personnes en position assise,

\*Véhicule ambulancier qui ne peut prendre en charge qu'une seule personne en position allongée.

\*Enfin, il est également possible de faire appel à un taxi conventionné. (Alors que le VSL n'effectue que des transports sanitaires, le taxi conventionné peut alterner avec des courses individuelles classiques)

### **Une prescription médicale est indispensable**

#### **Quel remboursement?**

Les frais de transport pris en charge par l'Assurance Maladie **sont remboursés à 55 %**. Si vous avez réglé vos frais de transport auprès du chauffeur, il faut ensuite adresser à votre caisse d'assurance maladie la prescription médicale de transport et la facture délivrée par l'entreprise de taxi conventionnée ou par le transporteur sanitaire (VSL ou ambulance).

*Une prise en charge à 100% est possible dans certains cas particuliers et concerne les transports liés aux traitements ou examens pour les patients reconnus atteints d'une affection de longue durée exonérante, les transports lorsque l'état du patient hospitalisé dans un établissement de soins nécessite son transfert vers un autre établissement en vue d'un traitement mieux adapté à son état etc.*

**La liste complète est disponible sur le site de l'Assurance maladie.**

Sources : [Ameli.fr](http://Ameli.fr)

#### **LA «E»-LETTRE ROUGE**

La Poste a tout de même pris en considération les plaintes de ses clients et apporte désormais une solution au problème d'accès limité à Internet. Par la voix de son PDG, Philippe Wahl, elle communique les améliorations apportées à cette offre numérique qui ont **pris effet le 2 octobre dernier**. À partir de cette date, le facteur peut passer chez vous pour **scanner** votre lettre et l'acheminer. Vous pouvez solliciter son aide lorsqu'il fait sa tournée ou vous pouvez **appeler le service client de la poste pour prendre rendez-vous pour le lendemain**.

#### **Les conditions pour un service de qualité**

Cette nouvelle façon de procéder n'implique pas d'avoir un compte en ligne.

La seule condition pour bénéficier de la rapidité et de la fiabilité du service de la lettre rouge est d'effectuer l'opération avant 20 heures.

C'est ainsi que vous vous assurez que votre destinataire reçoit le courrier en un jour.

Une autre façon de procéder consiste à vous rendre dans un bureau de poste pour les formalités.

**Ce service coûte 1,49 euros, un peu plus que l'option en ligne.**

Aucun problème de confidentialité.

### **La Poste a opté pour la dématérialisation du timbre numérique depuis le début de l'année 2023.**

Depuis, une préoccupation demeure chez de nombreux utilisateurs: la confidentialité du courrier. Le service de presse du service public affirme qu'aucune information ne reste sur le terminal de l'agent de La Poste après le scan.

Vous n'avez donc aucune inquiétude à vous faire à ce sujet. Plus important encore, les agents prêtent serment et prennent l'engagement de respecter le secret de la correspondance.

#### **CONSEIL DE VIE SOCIALE EN EHPAD**

Comme promis dans le dernier journal, je viens vous informer des règles qui régissent cette institution qu'il nous appartient de faire vivre. Qui peut siéger dans un **CVS d'EHPAD?**

#### **Les différentes voies à connaître**

##### **Collège des élus.**

Les représentants des personnes résidant dans l'établissement et les représentants des familles. (Père, mère, frère, sœur, représentants légaux).

##### **Collège des personnes qualifiées.**

Représentant du personnel, le directeur de l'établissement, un cadre de santé, le médecin de l'établissement, un éducateur titulaire, le psychologue de l'établissement, l'assistant social de l'établissement.

##### **Fréquences des réunions.**

Le conseil de vie sociale doit se réunir au moins trois fois par an.

Le compte rendu est adressé à tous les participants ainsi qu'aux résidents ou leurs représentants légaux si incapables majeurs, ou mineurs.

Je vous invite et vous recommande à candidater au conseil de vie sociale de la structure (EHPAD, Maison d'accueil spécialisé) accueillant vos proches.

*Daniel Caillot*

### **NOS ACTIVITES PASSES**



#### **MUSEE GREVIN ET MUSEE DE LA POSTE 16.11.2023**

Le voyage avait mal débuté. Un grand carambolage sur l'autoroute nous avait retardés et nous sommes arrivés vers midi au Musée Grévin avec plus d'une heure de retard.

Plongés dans un univers varié peuplé d'artistes du cinéma et de la chanson, du sport et de la politique,

nous avons la sensation de vivre un moment privilégié avec eux.

C'était un bonheur éphémère et virtuel qui manquait de chaleur et dénué d'empathie.



Quel plaisir de tenir compagnie à Charles Aznavour dans une salle de cinéma et de s'asseoir avec M'BAPPE sur le banc des vestiaires.

Quel plaisir d'immortaliser ces instants inoubliables sur nos portables. Etre en si belle compagnie nous incitait à prendre

racine au musée. L'heure du repas nous appelle puis nous nous dirigeons vers le Musée de La Poste en métro. Pour nous postiers ou télécoms, ce retour sur le passé avait des accents nostalgiques.

Du transport du courrier à cheval en passant par le train, l'avion, et aujourd'hui, le courrier électronique, quel bouleversement!!

La reconstitution de l'intérieur d'un bureau de Poste à travers le temps et l'évolution de la tenue de facteur nous ont ramenés quelques années en arrière. Tous émus et ravis de cette visite rétrospective nous terminons à la boutique pour y faire quelques achats empreints de nostalgie. Des journées comme celle-ci; C'est à refaire!

*Daniel Caillot*

### LA LAPONIE DU 3 au 10 février 2024

**Le 3 février 2024, nous étions 9** à partir à 7 h du matin direction Deauville pour un séjour de 8 jours en Laponie.

**La première journée**, petit tour en traineau tiré par des rennes, puis olympiades où nous avons fait divers jeux dans la gaieté.

**Le 2ème jour**, visite d'un musée de samis (nom des lapons),

**3ème jour**, village des Elfes (créatures légendaires) où nous avons préparé des sablés délicieux.

**Le 4ème jour**, ce fut le tour du village de glace, magnifiques constructions et décorations faites chaque année par 50 personnes.

**Le lendemain**, promenade en chiens de traineau avec un repas succinct dans un chalet avec au centre un élevage de petits chiots.

**Le 6ème jour**, 7 km dans la neige et retour dans une forêt à la nuit tombée.

**Dernier jour**, 50 km en moto neige avec à l'arrivée, la pêche sous la glace et repas dans un chalet.

**Le dernier jour**, la température était de -26° mais supportable avec nos combinaisons prêtées et adaptées. Nous n'avons malheureusement pas vu d'aurores boréales Tous les participants sont rentrés enchantés, nous étions un bon petit groupe.

*Jeannine*

### ACTIVITES 2024 à venir

Harmonie de CARENTAN  
Abbaye de St Sauveur le Vicomte  
22 Juin 2024

Musiques de films de la Libération  
Sans réservation préalable

Orchestre Harmonie COUTANCES  
21 juin à Coutances et 6 juillet 2024  
à Cherbourg

Petit Lourdes et port de CAEN-  
OUISTREHAM  
19 septembre 2024

Déjeuner spectacle ARMENIE  
02 Novembre 2024

Déjeuner spectacle CAUDEBEC  
LES ELBEUF  
26 novembre 2024

Déjeuner spectacle LESSAY  
28 Novembre 2024

2025

Déjeuner spectacle LESSAY  
Dernière semaine de mars 2025

### Ils nous ont rejoints depuis l'assemblée 2023:

Françoise DE SAINT DENIS, Yvon DE SAINT DENIS, Catherine FONTAINE, Christian FONTAINE, Geneviève GOURNAY, Joël GUESDON, Brigitte LECARPENTIER, Claire LENOBLE, Agnès LUCAS, Dominique MARIE, Brigitte MONVOISIN, Madeleine RENAUD, Noëlle ROBERT



### Ils nous ont quittés depuis l'assemblée 2023:

M Joël BIGARD, Pierre CHAIGNEAU, Christian CORBRION, Mmes Madeleine GUEDES, Colette LAROUMANIE, M. Jean-Claude LEBIGOT, Raymond LECUIR, Claude RAMARD, Yves SIZUN, Mme Marie-Thérèse TAPIN, M. Jean-Pierre TRAVERS.